La liste des Gagnants de notre Grand Concours de la Reconstitution

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

399e : M. ROUSSEAU Edouard, mineur, cité d'Arcy, 128, HENIN-LIETARD (P.-de-C.).

400e : M. PENNEL Désiré, rue Pasteur, BAUVIN (Nord).

401e : M. LOHEZ Louis, Grand'Rue, 1, BAUVIN (Nord).

402e : M. HAUWEL Charles, contremaître de Lainage, rue du Calvaire, 41, NECHIN (Belgique).

403e : M. DUBOIS Victor, cité Foch, 324, HENIN-LIETARD (P.-de-C.).

404e : M. CAPRON Eustache, rue Parmentier AVION (P.-de-C.).

405e : Mme PERIN Madeleine, rue des Ansereuils, 81, WAVRIN (Nord).

406e : M. DEQUIREY Henri, rue des Lilas, MARCQ-EN-BARŒUL (Nord).

407e : M. RAUX Abel, expert-comptable, rue de l'Hôpital-Militaire, 25, LILLE.

408e : M. DESABLINS Gaston, rue Trieu-de-l'Ewil, 1 bis, TEMPLEUVE (Belgique).

409e : M. MEURICE Paul, électricien, rue Balzac, 8, LILLE.

410e : M. WALLARD Désiré, rue de Montataire, 32, BRUAY (P.-de-C.).

411e : M. MARCY Emmanuel, rue du Capitaine-Becquart, 26, WINGLES (P.-de-C.).

412e : M. DURAND Emile, boulanger, rue Mougnon, 5, OIGNIES (P.-de-C.).

413e : M. Jérôme JOURDAIN, employé d'octroi, avenue de la Tourelle, chemin particulier, 21, VALENCIENNES (Nord).

414e : M. SAVELS Emile, retraité de l'Octroi rue Gustave-Nadaud, 26, LILLE.

415e : M. BERTINCHAMPS Charlemagne, porion aux Mines, rue de Lillers, à CHOCQUES (P.-de-C.).

416e : Mme CARLIER M.-L., rue Paul-Bert, 62, ESCAUDAIN (Nord).

417e : M. DRUON Louis, rue Saint-Michel, 2, BARLIN (P.-de-C.).

418e : M. CRAPEZ Arthur, employé, rue Gambetta, 33, HERGNIES (Nord).

419e : M. GRIERE François, employé, rue Tabaumé, 26, CAUDRY (Nord).

420e : M. LOUCHART Adhémar, rue Théodore-Boucher, 1, AUCHEL (P.-de-C.).

421e : Mme HACART Maria, sténo-dactylo, rue Paul-Bert, 10, AUBY (Nord).

422e : M. DUBUS Jean, charcutier, rue des Ferronniers, 15, DOUAI (Nord).

423e : M. VASSEUR Jules, instituteur, SACHIN (P.-de-C.).

424e : M. Arthur DYCKE, cordonnier, avenue Adolphe-Gérard, 122, MALO-LES-BAINS (Nord)

425e : M. MAHIEU Raymond fils, mécanicien, rue Départementale, 15, BLANC-MISSERON CRESPIN (Nord).

426e : Mme ASTIER Malvina, Petite-Rue, 3, AUCHEL (P.-de-C.).

427e : M. FRESIER-FAUVERGNE, rue de Béthune, 277, LENS (P.-de-C.).

428e : M. CREPEL Olivier, rue des Baraques BILLY-BERCLAU (P.d-de-C.).

429e : M. BOUCHEREAU Joseph, rue de Tanger, 16, BRUAY-EN-ARTOIS (P.-de-C.).

430e : M. CŒUGNET J.-B., rue de Picardie, 11, BRUAY-EN-ARTOIS (P.-de-C.).

431e : M. RARD François, adjudant 3e génie, 60, rue de Doullens, ARRAS (P.-de-C.).

432e : M. BOGAERT Adolphe, rue d'Hesdin, 34, CALONNE-RICQUART (P.-de-C.).

433e : M. MOINET François, boulanger, rue Nationale, Grosse Berline, SALLAUMINES (P.-de-C.).

434e et 435e prix. — (2 prix) de UN PEIGNOIR à 89 francs.

434e : M. LOURME Ferdinand, route Nationale, HESDIGNEUL-LEZ-BETHUNE (P.-de-C.).

435e : M. QUESNOY Fernand, avenue Fosse 12, n° 85, LENS (P.-de-C.).

436e prix. — UNE COUVERTURE COTON, valeur 87 francs.

Mme HENEBOO Juliette, couturière, rue de la République, 29, BOURBOURG (Nord).

437e et 438e prix. — (2 prix) de UN ETUI A CIGARETTES, valeur 82 francs.

437e : M. REMY Armand, marchand de charbons, rue de l'Espérance, 9, QUIEVRECHAIN (Nord).

438e : M. WAYMEL Emile, facteur des P. T. T., rue Jules-Guesde, 242, HEM (Nord).

439e au 443e prix. — (5 prix) de UN BRACELET, valeur 81 francs

439e : M. LELEU Edouard, cantonnier du Chemin de Fer, rue des Ecoles, HOUDAIN (P.-de-C.).

440e : M. LIBERT Henri, plafonneur, rue de l'Egalité, MARLY-LEZ-VALENCIENNES (Nord).

441e : M. BRETON Maurice, commerçant, rue de la Justice, 36, LILLE.

442e : Mlle Madeleine DRELON, écolière, rue de la Marne, 7, BETHUNE (P.-de-C.).

443e : M. DERACHE, mineur, rue du Marais, HARNES (P.-de-C.).

444e au 453e prix. — (10 prix de UNE DOUZAINE DE COUTEAUX DE TABLE classiques ébène, valeur 80 francs.

444e : M. VALQUENART Louis, place des Sports, LABEUVRIERE (P.-de-C.).

445e : M. DUFOUR François, représentant, coron du Major, 1, NŒUX-LES-MINES (P.-de-C.).

446e : M. FOURNIER Arthur, chauffeur d'auto, rue Saint-Antoine, 5, WATTRELOS (Nord).

447e : M. CARPENTIER Jules, rue d'Audencourt, coron Bracq, CAUDRY (Nord).

448e : M. MULLIER Abel, rue Coulomb, 13, N° 3 de LIEVIN (P.-de-C.).

449e : M. JOURDAIN Louis, forgeron, rue de Lille, 37, HEM (Nord).

450e : M. LEFEBVRE Jean, rue de Lille, 38, CYSOING (Nord).

451e : M. DANNEELS Auguste, rue de Bapaume, cité 16, N° 10, VERMELLES (P.-de-C.).

452e : M. HENNION Henri, rue Alexandre-Dumas, 8, GOSNAY (P.-de-C.).

453e : M. REMY Clément, chaudronnier, cité Crombez, 180, NOYELLES-GODAULT (P.-de-C.)

454e prix. — UN BRACELET MONTRE, valeur 80 francs.

M. VANNUXEM Louis, rue Ferrer, cité Hochin, 8, FACHES-THUMESNIL (Nord).

455e prix. — UNE POUDREUSE AVEC HOUPPE, valeur 80 francs.

M. GLAUDE Ferdinand, rue du Château-d'Eau, 46, AUCHEL (P.-de-C.).

456e au 465e prix. — (10 prix) de UN LITRE EAU DE COLOGNE 75°, valeur 80 francs.

456e : M. GOSSE Gaston, maréchal-ferrant, rue Savart, 15, au N° 3 de LIEVIN (P.-de-C.).

457e : Mme LEMAIRE Zulma, boulevard Charles-Delesalle, 38, LILLE-SAINT-MAURICE (Nord).

458e : Mme TAILLIEZ Marie, rue de l'Abattoir, HENIN-LIETARD (P.-de-C.).

459e : Mme LECAT, débit de tabac, rue de la Gare, 14, BULLY-LES-MINES (P.-de-C.).

460e : M. DEVIENNE Alphée, mineur, rue Lanné, 25, LOOS-EN-GOHELLE (P.-de-C.).

461e : M. DELEPIERRE Florimond, mécanicien-monteur, rue Clarisse, 49, HAUBOURDIN (Nord).

462e : M. ARMAND RENARD, employé de banque, rue Pierre-de-Roubaix, 173, ROUBAIX (Nord).

463e : Mme BECQUET Carmen, rue Goubet, 20, LOMME-DELIVRANCE (Nord).

464e : Mme Henriette VAIREZ, couturière, rue Jeanne-d'Arc, 10, VALENCIENNES (Nord).

465e : M. DELBARRE Paul, chauffeur, rue Carros, cité 40, n° 248, GRENAY (P.-de-C.).

466e et 467e prx. — (2 prix) de UN PEIGNOIR à 79 francs.

466e : M. LAFFEZ Adolphe, rue Arago, 6, LILLE.

467e : Mme BELLIARD Virginie, rue de Lille, 212 bis, BETHUNE (P.-de-C.).

468e au 476e prix. — (9 prix) de UN COLLIER à 78 francs.

468e : M. LAGA Pierre, rue de Marquefflles, 32, BOUVIGNY-BOYEFFLES (P.-de-C.).

469e : M. DRON Ovide, rue Victor-Hugo, 4, BILLY-MONTIGNY (P.-de-C.).

470e : M. Marcel-Pierre POURCHAU, cordonnier, rue du Canada, 24, TRELON (Nord).

471e : M. GOULIN Georges, ajusteur, rue du Château-d'Eau, 25, à ANZIN (Nord).

472e : M. DECOSTER Eugène, commerçant, cité Saint-Maurice, 32, SAINT-MAURICE-LILLE.

473e : M. HURBIN Marcel, comptable, rue de Londres, LENS (P.-de-C.).

474e : M. ARMAND Charles, marchand de chaussures, rue d'Hérembault, 9, MONTREUIL-SUR-MER (P.-de-C.).

475e : M. QUIGNON Armand, employé aux Mines de Liévin, rue Arthur-Lamendin, GIVENCHY-EN-GOHELLE (P.-de-C.).

476e : M. BRIQUET-QUEVA Victor, près de la Poste, BILLY-BERCLAU (P.-de-C.).

477e prix. — UN SERVICE CASSEROLES EMAIL ROUGE, valeur 75 francs.

M. LECOUTRE Louis, employé, rue Hôpital, LIEVIN (P.-de-C.).

478e au 480e prix. — (3 prix) de UN PULLOWER pour homme, valeur 75 francs.

478e : M. GODIN Henri, place Gambetta, 10, CARVIN (P.-de-C.).

479e : M. EVRARD Emile, rue de Camblain, cour Cuchez, AUCHEL (P.-de-C.).

480e : M. DERETZ Roger, menuisier, rue Pasteur, BEUVRY (P.-de-C.).

481e prix. — UNE GARNITURE DE LAVABO, valeur 71 francs.

Mme Marcel POUILLE, rue de Saint-Amand, 113, FRESNES-SUR-ESCAUT (Nord).

482e prix. — UNE DOUZAINE MOUCHOIRS DE POCHE, valeur 70 francs.

M. LEGRAND Paul-Albert, rue Lalo, 5, LILLE.

483e au 486e prix. — (4 prix) de UNE CHEVALIERE à 69 francs.

483e : M. VAN HECKE Marius, rue du Hutin 3, ROUBAIX (Nord).

484e : M. NINOVE Edmond, rue du Square, 18, cité Seneile, MAUBEUGE (Nord).

485e : M. BARRAS Raymond, rue Blériot, 33, BRUAY-EN-ARTOIS (P.-de-C.).

486e : M. DEBORGHER Pierre, commerçant, rue de la Croix-Rouge, 100 bis, TOURCOING (Nord).

A titre d'indicaiton et pour permettre à nos lecteurs de se rendre compte de leurs chances, nous publions le bulletin du dernier gagnant de la liste ci-dessus.

M. Pierre Deborgher, 100 b., rue de la Croix-Rouge, à Tourcoing, a donné **6 noms dans l'ordre exact, comparativement à la liste type**, c'est-à-dire : 1° Lens, 2° La Bassée, 3° Liévin, 4° Souchez, 5° Vimy, 6° Lens. Il a indiqué comme chiffres pour les questionsi subsidiaires ; 3e question, 37.320 ; 4e question : 20.200.

Encore des renseignements

En dépit des modifications répétées dans les colonnes de notre journal, des lecteur s'étonnent encore de ne pas figurer parmi les gagnants, bien qu'ils aient donné — disent-ils — **MAIS NON DANS L'ORDRE**, cinq ou même six noms de villes figurant dans la liste-type.

Un concurrent, entre autres, nous cite cet exemple typique. Il nous demande :

« Un concurrent ayant indiqué pour la dévastation, les communes suivantes : **Lens, Liévin, La Bassée, Vimy** et **Souchez**, c'est-à-dire les communes figurant sur la liste-type, peut-il avoir la priorité sur celui qui a porté **Lens, La Bassée, Liévin, Bapaume** et **Albert**, c'est-à-dire trois communes seulemen., mais **dans l'ordre** ? Autrement dit l'ordre passe-t-il avant le nombre ?

Nous lui répondons :

— Non, le premier n'aura pas la priorité.

— **OUI, L'ORDRE DES COMMUNES PASSE AVANT LE NOMBRE.**

Sont considérés comme gagnants ceux qui ont indiqué **DANS L'ORDRE EXACT, conformément à la liste-type sans la moindre dérogation.**

Neuf communes dans l'ordre (bulletin du premier gagnant), puis 8, puis 7, puis 6, puis 5, puis 4, etc...

En conséquence, un concurrent, par exemple, qui a mis Liévin ou toute autre commune après Lens à la première question (dévastation), ne peut espérer figurer parmi les gagnants.

Nous l'avons déjà dit, nous le répétons... Il ne peut en être autrement...

Le Règlement est formel.

(A SUIVRE).

La distribution des Prix

Les prix seront à la disposition des gagnants en nos bureaux, 186 bis, rue de Paris, à Lille, tous les jours, sauf les dimanches et fêtes notamment aujourd'hui Mardi (jour de Noël) de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., dès la publication des résultats.

Conformément à l'article 9 du règlement, il suffira aux gagnants de justifier de leur identité pour les y réclamer.

Les frais d'envoi seront à la charge des bénéficiaires qui demanderont l'expédition de leurs prix.

AVANT D'ACHETER

un véhicule utilitaire

essayez gratuitement la 5CV.

Peugeot

P. EVERAERE

7-9-11, Rue Faidherbe, 7-9-11 :-: LILLE

— Téléphone : 18-10 —

La triste fin d'un chemineau à Bruay-en-Artois

Lundi matin, les ouvriers de la carrière de M. Armand Houyez, chaufournier, à Bruay-en-Artois, rue du Blanc-Mont, ont découvert à l'orifice d'un four à chaux de cette carrière le cadavre d'un chemineau, Arthur-Gustave Lecat, 52 ans, né à Saint-Omer, le 16 décembre 1876. Sans profession définie, de passage dans la localité, ce malheureux dépourvu de domicile fixe et de famille avait voulu profiter de la chaleur du four pour passer la nuit, mais les émanations délétères de ce dernier l'avaient d'abord asphyxié au cours de son sommeil puis la haute température du four avait cuit littéralement les chairs du cadavre et c'est en lambeaux que le corps fut transporté à la chambre funéraire municipale.

Lecat qui avait passé déjà quelques nuits auprès du four avait été averti par le propriétaire du double danger qu'il courait mais très faible d'esprit, il n'avait pas tenu compte de ces observations. Il était divorcé ; un frère habitant Loos-en-Gohelle a été prévenu par les soins de l'autorité locale.

Banque Moderne "Le Bien-Être"

Société en nom collectif A. Hazebroucq et Cie

(Fondée en 1906 — 23e année)

Siège social : 125, boul. de la Liberté, LILLE

TAUX D'INTÉRÊTS des COMPTES DE DÉPOT

	brut		l'an, imp. déd.
A 3 mois,	7.50	%	5
6 mois,	8	%	5.41
1 an,	9	%	7.23
2 ans,	11	%	8.87
5 ans,	12	%	8.89
10 ans,	13	%	10.51

UN GAMIN A ETE TUE PAR UNE AUTO A ECAILLON

Dans le courant de l'après-midi, vers 15 h. 30, à Ecaillon, quelques enfants étaient occupés à jouer aux billes tout le long du trottoir de la roue Nationale, sur lequel passe la ligne du tramway. A un moment donné, l'un d'eux, le jeune Henri Collet, né le 25 août 1921, qui avait vu sa bille rouler sur le milieu de la chaussée, se précipita pour l'aller ramasser. A ce moment survint, de la direction d'Aniche, une camionnette conduite par son propriétaire, M. Charles Lemaire, charron à Guesnain, qui happa de l'aile gauche le pauvre gamin, le projetant sur la bordure du trottoir.

L'automobiliste s'arrêta immédiatement et releva l'enfant, qui avait été tué sur le coup. M. le docteur Legrand, à Auberchicourt, ne put que constater le décès, dû à une fracture de la colonne vertébrale. La victime, auparavant, avait été relevée et conduite au domicile de ses parents, cafetiers, route Nationale.

La gendarmerie, à son tour avisée, procéda à l'enquête d'usage, de laquelle il ressort que la responsabilité incombe entièrement au jeune Henri Collet, victime de son imprudence.

UNE MORT MYSTERIEUSE

On a trouvé, hier matin, sur une pelouse du bois de Vincennes, près de la Porte de Reuilly, le cadavre d'un homme âgé de 25 ans environ, correctement vêtu.

Le commissaire de police, qui a procédé aux premières constatations, n'a découvert, autour du cadavre, dans la bouche duquel était enfoncé un mouchoir, aucune trace de lutte.

Dans les vêtements, on a trouvé une certaine somme d'argent.

On croit qu'il s'agit d'un suicide.

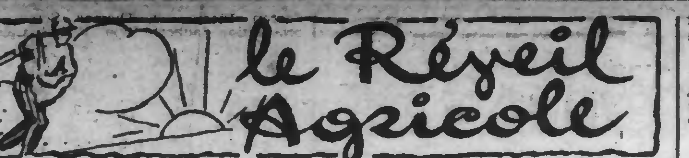

L'exploitation intensive des prairies et pâtures

Dans une note publiée à cette place l'an dernier, nous avons signalé qu'à l'étranger, notamment en Allemagne et aux Pays-Bas, les pâturages étaient utilisés de façon beaucoup plus rationnelle qu'en France, ce qui permettait aux éleveurs et producteurs de lait de ces pays de nourrir, sur une surface donnée, un nombre de têtes de bétail triple, et quelquefois quadruple de celui que l'on alimente habituellement dans nos prairies.

La méthode consiste à diviser les pâtures en une série d'enclos de 80 ares à 1 hectare, à les faire consommer lorsque l'herbe est très jeune — dix centimètres — et ceci successivement. La première pâture étant bien tondue, le bétail est passée dans la seconde et ainsi de suite ; les bouses sont aussitôt étalées, les refus soigneusement coupés à la faucheuse. Après épandage d'engrais azoté à action rapide, chaque pâture est laissée au repos, jusqu'au moment où l'herbe est suffisamment repoussée.

L'appilcation d'engrais azotés sur prairie pâturée est chose relativement nouvelle, surtout en cours de végétation : elle a donné lieu, en Allemagne et en Angleterre, à de nombreuses controverses. On craignait, en effet, que les graminées ainsi stimulées n'étouffent les plantes légumineuses et nuisent à la productivité et à la valeur alimentaire des herbes.

D'expériences répétées en 1924 et 1925 par le docteur Malwald, de l'Institut de Chimie agricole de Breslau, et plus récemment par le professeur Warmbold, il résulte que par des coupes fréquentes et précoces, ou par le pâturage, il est possible d'éviter la régression des légumineuses. Les recherches ont été très concluantes, et aujourd'hui le système a pris une extension considérable chez les agriculteurs allemands, accoutumés déjà aux méthodes intensives nécessitant beaucoup d'habileté.

Ajoutons que les essais poursuivis en 1927 dans 80 centres d'Angleterre montrent qu'au lieu d'exiger 80 ares à 1 hectare 20 pour faire pâturer une bête à cornes du poids de 550 à 600 kilos, il n'a fallu que 28 ares.

L'observation a permis de constater que l'effet des engrais azotés se fait particulièrement sentir pendant les mois d'été et d'automne, lorsqu'habituellement le développement de l'herbe subit un ralentissement marqué.

Pour ce qui concerne la qualité nutritive de l'herbe, le chimiste Woodmann a trouvé qu'elle se maintenait très régulière. C'est ainsi que pour les analyses d'herbe faites mensuellement d'avril à octobre, il a obtenu 25, 23, 23, 25 et 25 de protéine pour 100 de matière sèche. Alors que dans une pâture voisine conservée comme témoin, l'herbe contenait, aux dates des 10 juillet et 26 août, respectivement 16 et 20 % de protéine.

Pour mémoire, rappelons que d'après les données de Joulie, Garola et Woodmann, l'herbe jeune des prairies contient 25 à 26 % de matières azotées, le tourteau de lin 28 %, et le foin de pré seulement 11.3 %.

LA PRATIQUE DE LA METHODE INTENSIVE

En tout premier lieu, il convient d'appliquer en automne, sinon l'hiver, par temps propice, de 1.200 à 1.500 kilos de chaux à l'hectare. En février, on épand 5 à 600 kilos de supers, 200 k. de chlorure de potassium, et 125 à 150 k. d'un mélange par moitié de nitrate de soude et de sulfate d'ammonnique.

Si l'on possède un troupeau de 20 à 25 laitières, on peut établir 4 à 5 parcs de 80 ares à 1 hectare 30.

Au moment de la pousse de l'herbe, dès qu'un parc est consommé, on fait passer le troupeau dans le parc voisin et ainsi de suite ; des bêtes à l'engrais, des génisses, des chevaux peuvent remplacer les vaches et tirer parti de l'herbe non consommée. Les animaux enlevés, on passe la herse à chaînons pour répartir les bouses et on fait une nouvelle distribution d'engrais nitrique. Suivant le temps, le parc pourra être chargé environs trois semaines ou un mois après. On peut faire ainsi deux ou trois apports d'engrais azotés dans chacune des parcelles jusqu'à l'automne.

Il y a une certaine dépense à prévoir : clôtures, abreuvoirs, etc., et un peu plus de surveillance, mais les avantages de ce système d'exploitation sont très nets. Les éleveurs et producteurs de lait n'hésiteront pas à faire des essais sur une partie de leurs pâtures. Ce qui leur permettra d'obtenir une pousse plus précoce, de maintenir la haute valeur nutritive de l'herbe tout l'été, et de nourrir leur troupeau sur un minimum de surface, en conséquence d'avoir une production laitière plus soutenue et d'accroître, en définitive, considérablement leurs profits.

LABOR.

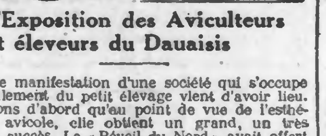

L'Exposition des Aviculteurs et éleveurs du Dauaisis

Cette manifestation d'une société qui s'occupe spécialement du petit élevage vient d'avoir lieu.

Disons d'abord qu'au point de vue de l'esthétique avicole, elle obtient un grand, un très grand succès. Le « Réveil du Nord » avait offert un grand prix d'honneur au plus beau sujet de lèExposition : il fut gagné par un pigeon « Carnaux », une véritable merveille de l'espèce, tant au point de vue de la beauté qu'au point de vue pratique, c'est-à-dire du volume. « On ne se plaindra plus, disait M. Demésie, colombophile connu, de l'exiguité de la taille de ce lauréat ». En effet, il est d'un volume très appréciable, en même temps qu'il répond aux lois du standard le plus méticuleux.

Et il en est de même de toutes les parties de l'Exposition, qui est en progrès considérable sur celle des années précédentes.

Parmi les sujets les plus remarquables étaient : un trio de canards de Barbarie, d'un volume énorme et d'une beauté rare ; un trio de La Flèche était aussi très beau, mais défraichi. Nous admirâmes quelques lots de « Leghorn blancs » anglais qui ne sont certainement pas des producteurs d'œufs comme ceux du type américain, mais ils sont très élégants. Des « Rhodes Island » étaient aussi remarquables ; cette race très en vogue joint une aptitude à la ponte àune beauté très prise en ce moment. Les races naines étaient rares, cependant nous avons vu là des « Java « fort jolis et des « Wyandotte Herminés « très remarquables. Il y avait de tout dans ce concours en nous y avons vu aussi des pintades bien belles.

La série des canards coureurs Indiens était nombreuse et fort intéressante. Cette race si remarquable au point de vue sportif ne l'est pas moins du côté pratique car la cane coureur présente tant d'avantages pour sa pont extraordinaire — 200 œufs par an est la moyenne — qu'elle peut être séparée nettement de toutes les races de canard.

Les « Wyandottes blancs » étaient bien représentés. N'était la réduction du volume des œufs suivant leur abondance, cette race devrait être préférée à toutes autres qui nous sont amenées d'Amérique ou d'ailleurs.

Les très nombreux lapins étaient fort remarquables. « Les « Chinchilla « formaient une très bonne classe, les « Blancs de Vendée » également. Les plus jolis étaient une série de « Polonais ». Cette variété est la plus gracieuse de la gent cuniculicole. Ils étaient présentés par l'actif président M. Dubus et le plus gracieux de toute la série fut mis en compétition pour le grand prix d'honneur ; s'il ne l'a pas emporté c'est par le désintéressement du Président qui eut cette bonne parole : « Lorsque l'on invite des amis à sa table c'est pour leur offrir les meilleurs morceaux ». Il y a aussi des « Australopes « cette race nouvelle qui nous vient d'Amérique préconisée par quelques maisons d'Angleterre et qui n'a pas tenu toutes ses promesses. Comme notre poule d'Estaires elle descend de la race « Langshan « race que bien à tort, on a abandonné.

Que dire des pigeons, ce luxe de nos basses-cours ? La série présentée était magnifique si non par la verité du moins par la valeur des sujets. En résumé celle manifestation fut des plus intéressantes.

PIERRE DE LILLE.

Contre toutes les maladies infectieuses, employez le **CURAZOL**, de R. MARTIN, à FEIGNIES. — (Voir plus loin aux annonces).

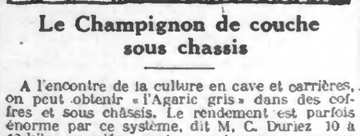

Le Champignon de couche sous chassis

A l'encontre de la culture en cave et carrières, on peut obtenir « l'Agaric gris » dans des coffres et sous châssis. Le rendement est parfois énorme par ce système, dit M. C. Duriez 10 à 12 kilos au mètre carré ne sont pas rares comme moyenne, et si le prix de vente est parfois descendu à 2 fr. le kilo chez le producteur, il atteint bien plus souvent 6 à 8 francs, le revenu brut étant de 100 fr. environ au mètre carré.

Employer du fumier de cheval pur et un peu fait, que l'on mélange à de la terre, le tout déposé dans un carré creux de 0 m. 30 et protégé par un coffre ordinaire de maraîcher. Laisser un espace de 5 centimètres entre cette surface et le couvercle et recouvrir le tout d'un paillasson. Quelques jours après, lorsque la fermentation s'établit à nouveau et que la masse se mintient entre 8 et 25 degrés, placer des mises sur toute la surface de la couche, en les enfouissant de quelques centimètres seulement. Quinze jours après environ, lors « le blanc » commence à se montrer à la surface, on pratique le « gobetage « : on recouvre la couche de 10 centimètres de terre fraiche.

Les premiers champignons apparaissent un mois après. On récolte tous les jours en été, et tous les 6 à 8 jours en hiver ; on replace normalement le fumier. On protège avec soin les châssis des gelées on dispose pour cela 10 centimètres de fumier sec sur la couche et on met des paillassons en quantité suffisante pour empêcher la gelée de pénétrer à l'intérieur. De même en été, on défend les couches contre l'ardeur des rayons solaires par l'emploi des mêmes paillassons.

On fait de nouvelles conches échelonnées tous les trois mois.

ECHOS ET INFORMATIONS

COOPERATIVES AGRICOLES de PRODUCTION ET VIE CHERE

La coopération agricole ne cesse de se développer aux Pays-Bas. Sur 900 sociétés laitières, 600 appartiennent à des coopératives de producteurs.

Les coopératives fournissent par an 80 millions de fruits et légumes. Aussi lait, fruits et légumes sont-ils fournis aux plus bas prix.

La Hollande est un pays prospère et heureux.

LE CONCOURS DE LA MEILLEURE VACHE POUR 1928

« L'Agriculture Nouvelle » publie les résultats du concours de la meilleure vache pour la période 1927-1928.

C'est une Flamande, à M. Janssen, du Syndicat de la Flandre Maritime, qui arrive en tête du classement général avec 70 points. Les Hollandaises détiennent le championnat laitier avec 8.553 litres — quantité fournie par Arlane à M. Delesalle, du syndicat de Berck-sur-Mer.

LA LUTTE CONTRE LES CAMPAGNOLS DOIT ETRE POURSUIVIE AVEC METHODE

Dans le tract de propagande que vient d'éditer le ministère de l'Agriculture concernant la lutte contre « les souris des champs ». Il est expressément recommandé d'opérer collectivement à l'« aide d'équipes de travailleurs », le traitement individuel ne donnant que des résultats insuffisants, lorsqu'encore ils ne sont pas négatifs.

POUR DES RECHERCHES SUR LA MALADIE DE LA BETTERAVE

Un concours doté d'un prix de 2.000 francs est institué pour récompenser le meilleur travail sur les maladies de la betterave, et particulièrement sur le « cercospora ».

DES SUBVENTIONS SONT ALLOUEES POUR TRAVAUX DE DRAINAGE

Le ministre de l'Agriculture attribue aux associations syndicales de drainage des subventions qui atteignent 30 % du montant de la dépense. Les ingénieurs du Génie Rural établissent et surveillent gratuitement les projets.

La fameuse Margarine importée de Hollande, marque « LILIA » est la préférée des gourmets. En vente dans les bonnes pharmacies.

Pour le gros : Société « LILIA », 10, rue d'Amiens, LILLE.

PLUSIEURS VICTIMES D'UNE TERRIBLE BAGARRE

On mande de Buenos-Ayres : A San Juan, une bagarre s'est produite entre les partisans du Président Irigoyen et ses adversaires. La cavalerie a chargé les manifestants groupés devant la gare. Cinq personnes ont été tuées ; plusieurs ont été blessées. L'ordre est rétabli.

Un opérateur de cinéma brûlé par l'inflammation d'un film

A la fin de la soirée d'hier, à Biarritz, un film s'est enflammé dans la cabine d'un opérateur de cinéma. En quelques secondes, tous les films contenus dans le local ont pris feu. L'opérateur a jeté dans la rue les rouleaux enflammés, tandis que l'incendie détruisait la cabine et les appareils. Le public a pu évacuer la salle sans accident. Seul l'opérateur a été sérieusement brûlé.

La grève des Papetiers de l'Aa

Samedi, les ouvriers de Wizernes, Wardrecques, Lambres se sont réunis à Blendecques en assemblée générale. MM. Dufay et Chopin haranguèrent la foule, et la continuation de la grève fut acclamée

A l'issue de la réunion, une manifestation eut lieu dans la ville. Elle se déroula dans le calme et ne donna lieu à aucun incident.

TOUJOURS LES CHEQUES SANS PROVISIONS

On a arrêté à Marseille, deux individus qui, avec la complicité d'un nommé Lafargue, ont réussi à se faire payer deux chèques représentant un total de 520.000 francs dans une banque de la Canebière. Ces chèques tirés sur un autre établissement étaient sans provisions. Lafargue qui est dans une maison de santé est gardé à vue.

Les troubles en Afghanistan

Des aéroplanes ont quitté Peshawar pour Caboul, afin de participer à l'évacuation des femmes et des enfants.

Le bruit selon lequel le Roi Amanoullah serait parti pour Kandahar, est considéré comme infondé. La reine-mère est toujours à Kandahar.

Vous recherchez un emploi, un fonds de commerce, du matériel ?

Les PETITES ANNONCES du « *Réveil du Nord* » trouveront pour vous. Suivez-les chaque jour.

Les Monégasques réclament la démission du Conseil communal de Monaco

Les monégasques se sont réunis, en assemblée générale, afin d'examiner la situation.

La réunion fut houleuse. Si le Président démissionnaire du Conseil National fut acclamé, le maire de Monaco et ses conseillers furent hués. On réclama leur démission pour ne pas s'être solidarisés avec le Conseil National.

Un ordre du jour fut voté à la presque unanimité.

Désapprouvant, dit cet ordre du jour, l'attitude du Conseil communal, non conforme aux sentiments et aux intérêts de la population, en abusant de répondre à l'appel du Conseil national au cours des événements qui ont précédé l'arrivée du Prince Pierre, les monégasques demandent sa démission.

L'ordre du jour se termine par un hommage au Prince Pierre.

La santé du roi George V

Voici le bulletin officiel de santé publié hier : « Le Roi a passé une nuit tranquille. L'état du siège local de la maladie continue à montrer des progrès. L'état général reste sans changement.

Dowath Rigby, Danson of Penn.

PROTEGEZ VOS POUMONS

Protégez-les contre les microbes dont la virulence sournoise peut avoir raison des plus robustes constitutions. Faites usage des Pastilles Sadier, qui purifient l'air respiré, évitent la grippe, calment l'enrouement, fortifient bronches et gorge et constituent la protection individuelle la plus efficace. La boîte : 4 fr. 50. Toutes Pharmacies. —118—

ELECTIONS AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Des élections au Conseil d'arrondissement ont eu lieu dans le canton de Montauban.

Inscrits : 2.794 ; Votants, 1.966 ; Suffrages exprimés : 1.911.

M. Buffa, avocat, Union nationale, 963 voix, élu ; M. Lescure, propriétaire, radical-socialiste, 920 voix ; divers, 23.

Canton de Castelsarrasin. — Inscrits, 2.745 ; Votants, 1.788 ; Suffrages exprimés, 1.621.

M. Serre, adjoint au maire, radical-socialiste, 1.105 voix, élu ; Lauzero, républicain-socialiste, 516 voix.

FEUILLETON DU 25 DECEMBRE 1928. — N° 38

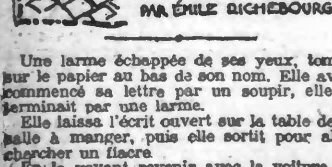

Une larme échappée de ses yeux, tomba sur le papier au bas de son nom. Elle avait commencé sa lettre par un soupir, elle la terminait par une larme.

Elle laissa l'écrit ouvert sur la table de la salle à manger, puis elle sortit pour aller chercher un fiacre.

En la voyant revenir avec la voiture, la concierge ouvrit de grands yeux.

— Vous allez donc faire une promenade en voiture, mademoiselle Claire ? lui dit-elle.

— Mais oui, répondit la jeune fille en essayant de sourire pour cacher son embarras.

— Vous avez bien raison, allez ; vous ne sortez pas si souvent; vous pouvez bien vous offrir ce petit plaisir.

Mais quand elle vit descendre les paquets, bien qu'elle ne pût voir ce qu'ils contenaient, sa surprise devint de la stupéfaction.

Elle n'osa plus interroger la jeune fille, mais elle murmura en hochant la tête :

— Ceci me paraît louche, ça m'a tout l'air d'un déménagement. Ah ! ça, est-ce que cette petite, si sage, si travailleuse, voudrait, comme tant d'autres, courir la prétentaine en robe de soie, avec faux chignon et chapeau à plumes.

Le fiacre n'était pas au bout de la rue, que la bavarde cancanait déjà avec la mercière.

— Je ne crois pas cela de Mlle Claire, répondit celle-ci.

— Quand je vous dis que, depuis quelque temps, ils ne s'accordent plus du tout. Le frère rentre toutes les nuits à des heures impossible, et puis ce sont des scènes, des disputes, des gros mots. A la fin, la petite s'est lassée et voilà qu'elle décampe, bonsoir... Vous verrez si je me trompe. Je ne veux pas dire pourtant qu'elle va comme ça, tout de suite, jeter son bonnet d'ouvrière par-dessus les moulins ; mais elle est partie, elle ne reviendra pas ; voyez-vous, j'ai le flair de ces choses-là, moi.

— S'il en est ainsi, cela me fait beaucoup de peine, car Mlle Claire est une bonne et excellente jeune fille, et je serais désolée d'apprendre un jour qu'elle a mal tourné.

— Une si jolie personne, ce serait vraiment un grand dommage. Malheureusement, la paresse, la coquetterie... Voilà ce qui les perd toutes.

— Toutes, excepté celles qui, comme Mlle Claire, ne sont ni paresseuses, ni coquettes. Et Dieu merci, il n'en manque pas de celles-ci dans Paris, s'il y en a tant d'autres. Pour ma part, j'ai pleine confiance en Mlle Claire, et s'il est vrai qu'elle ait cru devoir s'en aller de chez son frère, je suis convaincue que ce n'est pas pour aller grossir la foule des malheureuses qui traînent leurs jupes tapageuses sur le pavé des rues. Elle a un bon état dans les mains, elle aime le travail ; avec cela, une jeune fille honnête saura toujours se tirer d'affaire.

Pendant qu'elle était l'objet de ces réflexions plus ou moins bienveillantes, Claire arrivait à l'église Saint-Leu où, comme il le lui avait promis, le vieux prêtre l'attendait.

Il lui remit la lettre de recommandation qui devait la faire recevoir en qualité de lingère ; il lui donna encore quelques bons conseils, puis il l'accompagna jusqu'à la voiture en lui renouvelant sa promesse d'aller voir son frère dès le lendemain, à moins d'un empêchement qu'il ne pouvait prévoir.

Claire remercia le bon prêtre, et, après avoir donné au cocher l'adresse qu'elle lut sur l'enveloppe de la lettre, elle remonta dans le fiacre. L'automédon fouetta ses chevaux qui partirent au galop.

Ce jour-là, André n'oublia point qu'il avait dit à Claire le matin : — Je rentrerai à sept heures. Aussitôt ses écritures de la journée terminées, il s'empressa de sortir de son bureau pour accourir chez lui. Il avait hâte de se retrouver près de Claire, car, en se rappelant les paroles imprudentes qui lui étaient échappées la veille dans un moment d'égarement et de vertige, il tremblait qu'elles n'eussent sérieusement inquiété la jeune fille. Une partie de la nuit et tout la journée, cette idée l'avait horriblement tourmenté. Or, si ces maudites paroles, amèrement regrettées, avaient produit l'effet qu'il redoutait, il fallait à tout prix qu'il les fit oublier ou qu'il en détruisît le sens au moyen d'explications qui forceraient la jeune fille à les interpréter autrement.

Pour arriver à ce résultat, il avait beaucoup réfléchi, et il était parrvenu, non sans peine, à préparer dans sa tête un petit roman dont le moindre défaut était de manquer obsolument de vraisemblance.

Il monta rapidement l'escalier, sans entendre la concierge qui lui criait du fond de la loge :

— Monsieur André, votre sœur n'y est pas.

Il entra chez lui. Ne voyant pas de lumière dans la salle à manger, ni dans la chambre de Claire, ni dans la sienne, il eut comme un pressentiment de ce qu'il allait apprendre bientôt. Il alluma une bougie et passa dans la chambre de la jeune fille. Tout y était dans un ordre parfait. L'armoire étant fermée, il ne vit point qu'elle était vide.

— C'est étrange ! pensa-t-il. Elle n'a pas fait de feu, le dîner n'est pas préparé, où donc est-elle ?

Il allait descendre pour s'informer auprès de la concierge, lorsqu'en posant sa lumière sur la table de la salle à manger, la lettre de Claire frappa son regard.

Il éprouva une sorte d'étourdissement, un nuage rouge passa devant ses yeux, et il sentit un froid mortel pénétrer jusqu'à son cœur. D'une main frémissante, il saisit le papier. Dès la première ligne, il pâlit affreusement, il lui semblait que sa tête allait éclater, tellement le sang s'y précipitait avec violence. Pourtant, à force de volonté, il put lire jusqu'au bout.

Alors, des sons inarticulés sortirent de sa gorge étranglée. Il respira bruyamment, chancela comme un homme ivre, chercha un appui qu'il ne trouva point et, tout d'un coup, tomba comme foudroyé.

Un quart d'heure s'écoula ; il revint à lui ; il ramassa la lettre, qui s'était échappée de ses mains, et la mit en pièces avec une sorte de rage. Il s'élança hors de l'appartement, descendit l'escalier en bondissant, au risque de se casser les reins, et se précipita dans la loge comme une bombe.

En le voyant paraître ainsi, pâle, les cheveux en désordre, les yeux hagards, la concierge ne put se défendre d'un mouvement d'effroi.

— Seigneur Dieu monsieur André, que vous est-il donc arrivé ? s'écria-t-elle.

— Avez-vous vu sortir ma sœur ? demanda-t-il d'un ton guttural.

— Certainement, monsieur André ; est-ce que ma consigne n'est pas de voir tout ce qui se passe dans la maison ?

— A quelle heure est-elle sortie ?

— Le matin, un peu après huit heures, pour aller porter son ouvrage. Elle est revenue...

— Ah ! elle est revenue, interrompit André qui, dans son impatience aurait voulu que la concierge pût lui tout dire d'un seul mot.

— Vers onze heures, oui, il était bien onze heures.

— Oh ! fit André, trois heures pour aller rue d'Aboukir ! Elle est revenue seule ?

— Toute seule, monsieur André.

— Ensuite, qu'a-t-elle fait ?

— Ça, monsieur André, elle ne me l'a pas dit. A une heure, elle est allée chercher un fiacre. Je donnais un coup de balai devant la porte. Ça m'a un peu interloquée de voir mam'zelle Claire avec une voiture. Je lui ai dit comme ça : Tiens, vous allez donc faire une promenade en voiture, mam'zelle Claire ?

C'était par curiosité, mais tout bonnement pour lui dire quelque chose. — Mais, oui, qu'elle m'a répondu. — Je lui trouvais bien un air tout drôle ; mais, vous savez, elle est un peu fière, je n'ai pas osé lui faire des questions... D'ailleurs, moi, je ne suis pas curieuse. Ensuite, elle a descendu deux gros paquets qu'elle a mis dans le fiacre, elle y est montée, et voilà comment elle est partie.

— Sans vous dire où elle allait ?

— Elle ne m'a pas dit autre chose que ce que je viens de vous répéter, monsieur André. Voyons, est-ce que c'est sérieux ? Est-ce qu'elle s'en est allée, vraiment, sans vous prévenir, par un coup de tête ?

André n'écoutait plus. D'un bond, il sauta hors de la loge et s'élança dans la rue, laissant la concierge abasourdie, les bras tendus.

Atterré, presque fou, la tête nue, les cheveux au vent, les bras pendants, il se mit à courir. Une force inconnue semblait le pousser en avant. Où allait-il ? Qu'espérait-il ? Où il allait, il ne le savait pas encore ; mais bien sûr, il n'espérait plus rien, ni des hommes ni de Dieu... Du reste, il ne réfléchissait pas, il n'avait plus de pensée, dans sa tête tout était confusion. Il était écrasé, anéanti.

Il traversa la rue de Rivoli, s'enfonça dans la rue de Fourcy, suivit celle des Nonnains-d'Hyères et arriva sur le quai des Célestins, en face le pont Marie. Il vit l'eau de la Seine, reflétant les lumières du gaz, couverte de lignes lumineuses desquelles semblaient jaillir des paillettes de feu.

Il poussa un cri rauque, sauvage, qui fut suivi d'une sorte d'éclat de rire stri-